



## Règlement particulier du TOURNOI PROMOBAD DES LICORNEAUX (Tournoi de Simple – Jeune)

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD)

### Article 1 : généralités

---

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **xxxxxxxxxxx** et sous le nom **TOURNOI PROMOBAD DES LICORNEAUX DE TRIEL**. Il se déroule le **6 Avril 2024**, au Coscec Maurice SOLLERET, 61 route de Chanteloup 78510 Triel sur Seine, sur 7 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition au jour du tirage au sort.
- 1.4 Une tenue conforme aux exigences de la FFBaD est exigée.
- 1.5 Le tournoi se déroulera sous des règles adaptées et définies dans ce règlement pour les catégories poussins et benjamins.

### Article 2 : séries et tableaux

---

- 2.1 **Le TOURNOI DES LICORNEAUX DE TRIEL** est un tournoi PROMOBAD qui s'adresse aux jeunes des catégories, « poussin » U11, « benjamin » U13, « minimes » U15, avec un classement **NC à D9** maximum (classement arrêté à la date limite d'inscription).
- 2.1 Le tournoi propose des tableaux en SD et SH. Ceux-ci seront découpés selon le nombre de participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- 2.2 L'organisation se laisse la possibilité de faire des séries en fonction du nombre de joueurs.
- 2.3 Les tableaux sont organisés par poule puis par tableau à élimination directe si le nombre de joueurs le permet. Il y aura 2 sortants par poules si possible.
- 2.4 L'organisation se laisse le droit de fusionner les tableaux/catégories en cas de faible affluence.
- 2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

### Article 3 : inscriptions

---

- 3.1 **La date limite d'inscription est fixée au 30 Mars 2024**. Les classements seront arrêtés à cette date. (Pour la confection et validation des tableaux)
- 3.2 Les inscriptions devront se faire via Badnet
- 3.3 Le règlement se fera selon 2 méthodes au choix :
  - Le jour du tournoi à la table de pointage, par chèque à l'ordre de **Triel badminton club**, ou en liquide.
  - En amont du tournoi par CB lors de l'inscription via Badnet
- 3.4 La compétition sera limitée à 68 joueurs si tous les tableaux sont remplis.
- 3.5 Pour chaque tableau le nombre de participants sera limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée.
- 3.6 Si un joueur possède un nombre de point trop élevé par rapport au reste de sa catégorie, l'organisation se réserve le droit de refuser son inscription
- 3.7 Les frais d'inscription s'élèvent à **5€**
- 3.8 La date du tirage au sort et de la constitution des tableaux se fera le 3 Avril.
- 3.9 Les convocations seront envoyées aux clubs et figureront sur badnet.



## Article 4 : Règlement adapté pour les poussins et benjamins

---

- 4.1 Pour la série 2 des catégorie poussin et benjamin, si elle est possible selon le nombre d'inscrit, la taille des terrains sera pour :
- Les poussins (U11) joueront sur ½ terrain sans le couloir du fond avec une hauteur de filet à 1M40
  - Les benjamins (U13) joueront sur grand terrain sans le couloir du fond
- 4.2 Pour les catégories Poussins U11, les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 15 points avec un écart de 2 points ou le premier à 20 points.

## Article 5 : déroulement

---

- 5.1 Les joueurs doivent se présenter à la table de marque à leur arrivée, et être encadrés par un responsable majeur au cours de la compétition. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.2 Pour toutes les catégories les joueurs joueront en plastique, et, à la demande des deux joueurs ils pourront jouer en plume, volant à la charge des joueurs à part égal. Les volants plastiques sont fournis par l'organisation.
- 5.3 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.4 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage.
- 5.5 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match.
- 5.6 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est considéré comme let au service et compté faute en jeu.
- 5.7 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.8 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.9 La participation au **TOURNOI DES LICORNEAUX DE TRIEL** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.10 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.11 Une buvette sera mise en place pour la journée du tournoi